



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE, UN BIEN EN DANGER !

LOPITAL, EHPAD ÉPI MÉDICO-SOCIAL AN DANJÉ, YO KA PATI TJOU POU TÈT ! FOK SA CHANJÉ !

Réunies à la Martinique à l'occasion de l'Assemblée Générale du syndicat CGTM-SANTE les 21 et 22 février 2019, les organisations syndicales FSAS CGTG, UTG-SANTE du CHAR et CGT Santé de France lancent un cri d'alerte face au même constat de dégradation organisée du service public de santé et de l'altération gravissime des conditions de travail des personnels, dans chacun de leur pays.

Pour seule réponse face à cet état de crise, le Ministère répond par une nouvelle réforme avec une loi intitulée « Ma Santé 2022 ». Des ordonnances du gouvernement serviront à réformer le système, supprimant ainsi tout débat et dialogue avec les acteurs du secteur comme les syndicats représentants du personnel.

Dans un contexte de manifestations citoyennes répétées depuis plusieurs mois partout dans le pays, rejetant les multiples inégalités et insuffisances pour pouvoir vivre dignement, E. MACRON poursuit ses méthodes et ignore les partenaires sociaux. Cela tout en faisant mine de mener un grand débat national dans lequel aucun dialogue n'est prévu avec les partenaires sociaux sur des projets d'envergure ou le pouvoir d'achat

Nous réaffirmons l'urgente nécessité de répondre aux besoins des établissements, pour prendre dignement en charge la santé des populations et ne plus mourir oublié sur une chaise de salle d'attente hospitalière, comme cela a été le cas dernièrement. Nous exigeons des moyens humains pour soulager les catastrophiques conditions de travail des personnels, les poussant au *burn out*, voire jusqu'au suicide.

Un an après le puissant mouvement de grève des EHPAD qui avait mis en lumière les insuffisances du secteur et les conditions indignes de prise en charge des résident.e.s, aucune réponse aux revendications, voire pire ! En effet, à cette occasion, la ministre avait annoncé une prime pour les aides-soignant.e.s des EHPAD... Aujourd'hui, elle la conditionne à des formations ! C'est se moquer de celles et ceux qui s'épuisent au travail. Notons que récemment, le ministre de l'Intérieur a été bien plus efficace dans l'attribution d'une prime aux forces de répression ! Mais il est vrai que lorsqu'il s'agit majoritairement de professions féminisées, la reconnaissance est illusoire.

Devant l'urgence de la situation, nous, FSAS CGT Guadeloupe, UTG-SANTE du CHAR Guyane, CGT SANTE de France et CGT Martinique - SANTE exigeons :

- **L'octroi immédiat de moyens humains, matériels et financiers, afin que le service public de santé dans nos pays soit digne vis-à-vis des usagers et du personnel de santé**
- **La revalorisation des salaires et des pensions, la titularisation de tous les contractuel. le.s, l'arrêt des recrutements précaires et l'embauche sur les emplois titulaires.**

Montreuil, le 1^{er} mars 2019.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

13/19

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr